


LE PLAN « CITOYENS DU SPORT »



À l'issue du Comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté, le Premier ministre a rappelé la place et le rôle essentiel du sport dans le plan « Égalité et citoyenneté » du gouvernement : « *Du sport, parce que c'est par lui que dès le plus jeune âge, chacun fait l'expérience concrète des valeurs de solidarité, d'entraide et de tolérance mais aussi de l'effort, du dépassement de soi. Nous allons bâtir, avec nos partenaires, les fédérations sportives, des plans « Citoyens du sport ». Nous accompagnerons pour cela la création et la pérennisation d'emplois dans les clubs, au plus près de nos quartiers.* »

Le sport (comme la culture) a ainsi été défini comme un des outils majeurs d'intégration.

C'est pour mobiliser l'ensemble du monde sportif que le Comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté a décidé la mise en place d'un plan national « Citoyens du sport ».

Le sport est un formidable outil éducatif, de mixité sociale, porteur de valeurs de fraternité et de respect. Les événements sportifs, dont les sportifs eux-mêmes sont les ambassadeurs, sont autant d'opportunités de mettre en valeur une identité commune autour de rassemblements populaires.

En renforçant l'accès à la pratique sportive des jeunes qui en sont le plus éloignés et en leur permettant une pratique éducative, régulière et encadrée au sein des clubs sportifs, le programme « Citoyens du sport » compte favoriser l'éducation des plus jeunes et contribuer à la mixité sociale et de genre.

La démarche « Citoyens du sport » consiste à garantir que le sport joue effectivement un rôle fort et concret dans l'éducation à la citoyenneté et au vivre ensemble, mais aussi dans l'emploi, la formation, l'insertion, et dans une restructuration des territoires autour d'équipements favorisant la mixité sociale.



1. Accompagner la professionnalisation des clubs

Les associations sportives conduisent déjà des actions éducatives, sociales et citoyennes. Aussi, il s'agit de mieux les accompagner dans leur action quotidienne de proximité, en particulier auprès des populations sensibles dans les quartiers. La structuration des associations sportives par la professionnalisation de l'encadrement technique garantit l'efficacité de l'action éducative et sociale.

Mesures et actions

- Créer **400 emplois** supplémentaires d'éducatrices et éducateurs sportifs (dont 300 en 2015) aidés par le CNDS à hauteur de 18 000 euros, au sein des clubs situés dans les quartiers de la politique de la ville. 2,7 millions d'euros y seront consacrés dès 2015. Cette mesure s'ajoute aux 1 000 emplois d'éducateurs sportifs à créer de 2015 à 2017 dans les quartiers de la politique de la ville.
- **Former 1 500 jeunes en insertion aux métiers du sport.**
Cette mesure intitulée SESAME vers l'Emploi dans le Sport et l'Animation pour les Métiers de l'Encadrement permettra d'accompagner, dans le cadre d'un parcours personnalisé vers un emploi dans le sport, des jeunes de 16 à 25 ans rencontrant des difficultés d'insertion sociale et/ou professionnelle et résidant au sein d'un quartier politique de la ville ou d'une zone de revitalisation rurale. Une enveloppe de 0,6 M€ y sera mobilisée.



2. Mobiliser et accompagner les fédérations sportives

Les fédérations sont des acteurs majeurs de la politique sportive. Elles doivent se doter de moyens et d'outils pour développer et valoriser les actions citoyennes en leur sein. L'accompagnement du club par les fédérations est essentiel, il est un levier pour le développement des pratiques et la formation des acteurs qui garantit une intervention éducative et sociale de qualité.

Mesures et actions

- Mettre en place un plan « Citoyens du sport » dans chaque fédération pour promouvoir la citoyenneté. Il doit notamment permettre de mieux prendre en compte les valeurs citoyennes dans la formation des bénévoles (dirigeants, encadrants) et salariés. Il doit intégrer une démarche et des objectifs de développement des pratiques sportives sur les territoires prioritaires des quartiers de la politique de la ville et des territoires ruraux. 2 millions d'euros supplémentaires seront alloués à ce plan dès 2015 aux fédérations sportives en avenant à leur convention d'objectif.
- Mobiliser les conseillers techniques sportifs sur la mise en œuvre du plan « Citoyens du sport »
- Accueillir **15 000 missions de Service Civique** dans le champ « Sport » sur la période 2015 – 2017 grâce à des conventions entre l'Agence du Service Civique et les fédérations sportives.

3. Mobiliser les moyens du CNDS pour les actions citoyennes et l'accès à une pratique sportive régulière et encadrée en club



Le CNDS, principal outil de soutien du ministère chargé des Sports au monde sportif sur les territoires, oriente déjà la plupart de ses missions vers le sport pour tous et l'accès des publics des territoires fragilisés vers une pratique sportive régulière et encadrée en club. L'accès à l'apprentissage de la natation est à soutenir en priorité. Les grands événements doivent être des moteurs en faveur du développement des pratiques sportives pour tous.

Mesure et action

- Augmenter le nombre d'enfants bénéficiaires du dispositif « **J'apprends à nager** » et le généraliser à tous les enfants vivant au sein des quartiers de la politique de la ville.

Le CIEC reconnaît la natation comme un apprentissage de base chez l'enfant de moins de 12 ans. Le dispositif existant « J'apprends à nager » se verra doter d'un budget supplémentaire d'1 million d'euro en 2015.



4. Mettre en place des actions d'animation concertées autour des grands événements sportifs et du sport de haut niveau



Les événements sportifs sont autant d'opportunités de mettre en valeur une identité commune, un rassemblement populaire. Ils regroupent une population importante autour d'un sport et d'un territoire, et peuvent donc, eux aussi, valoriser la citoyenneté et l'engagement de la population. En outre, les sportifs de haut niveau, par leur exemplarité, peuvent relayer les valeurs citoyennes.

Mesures et actions

- Systématiser la valorisation de la citoyenneté autour des événements télévisés : hymne national systématique, logos visibles, charte ou court discours...
- Promouvoir des événements mixtes : hommes et femmes en même temps, haut niveau avec compétitions de jeunes en lever de rideau...
- Proposer au conseil d'administration du CNDS d'orienter une partie du soutien financier vers les programmes de développement de la pratique pour tous autour des grands événements sportifs.
- Promouvoir et systématiser les actions citoyennes portées par les organisateurs d'événements importants, comme l'Euro 2016, l'Eurobasket 2015, etc.